

NOMBRE DE DELEGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

En exercice : 77

Présents et représentés à la séance : 27

Date de première convocation : 19 /03/ 2015

Date de nouvelle convocation : 08/04/2015

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération : 15 / 04 /2015

SEANCE DU 13 Avril 2015

OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 et du compte administratif 2014 du budget principal du SCOT

L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE TREIZE AVRIL

Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Scot de l'aire gapençaise, s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice RICARD, Président du Syndicat mixte du SCOT.

Etaient présents les élus délégués de la :

- **Communauté de Communes de l'Avance** : M. BEYNET, G. DANY, A. ROULET, L. BUISSON, D. FAVERET, Y. JAUSSAUD.
- **Communauté de Communes du Buech Dévoluy** : JF. CONTOZ représenté par M.BEYNET, J.DALMOLIN, M. HUBAUD représentée par A.ROULET.
- **Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette** : S. AYACHE représenté par G.DANY, C.NEBON, M. RICARD, P.BIAIS.
- **Communauté de Communes du Champsaur** : C. MIOLETTI représentée par D.FAVERET, B. ROUSTANG, P.BOYER, D.PY.
- **Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon** : F.MICHEL, J.BARANOWSKI, E. CLAUZIER, B. HODOUL, H. BORRELY représenté par Y.JAUSSAUD.
- **Communauté de Communes du Haut Champsaur** : JP. COLLE, F.BROUX.
- **Communauté de communes du Valgaudemar** : C. ANTOINE représenté par M. RICARD.
- **Communauté d'Agglomération du Gapençais** : M. GRENIER, R. DIDIER représenté par M.GRENIER, AB.DEGRIL représentée par M.GRENIER.

Etaient excusés :

- **Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette** : S. AYACHE, JB AILLAUD.
- **Communauté de communes du Valgaudemar** : R.ACHIN, C.ANTOINE.
- **Communauté de Communes du Haut Champsaur** : B.SARRAZIN.
- **Communauté d'Agglomération du Gapençais** : R.DIDIER, AB.DEGRIL, G.CHENAVIER, C.FACHE, C.HUBAUD.
- **Communauté de Communes du Buech Dévoluy** : JF. CONTOZ, M. HUBAUD, J.PUGET, R.MOREAU.
- **Communauté de Communes du Champsaur** : C. MIOLETTI.
- **Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon** : H. BORRELY.

- **Etaient absents :**

- **Communauté de Communes de l'Avance** : C.DURAND, A.DE SANTINI, F.CESTER, RM.JOUSSELME.
- **Communauté d'Agglomération du Buech Dévoluy** : AM. GROS, F. VELLIEUX, L.CASALI, P. SCHIAZZA, J.BONNARDEL, R.FREY, S. LARD.
- **Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette** : JP. TILLY, P. ALLEC, M.COEUR, A. GAYDON, R. COSTORIER, R. ODDOU STEFANINI, JM. ARNAUD.
- **Communauté de Communes du Champsaur** : M. VINCENT, G. CHAPELLE, JP.DAVIN, P. BRUNEL, D.KNOCKAERT, A.GAMBIN, J.NOUGUIER, JM. BARTHELEMY, D. GOURY, B.ROCHAS, D.GOSSELIN.
- **Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon** : M. CAZAC, S. CHAUSSEGROS, C.SAUMONT, G. BERNARD.
- **Communauté de Communes du Haut-Champsaur** : JF. MICHEL.
- **Communauté de communes du Valgaudemar** : C. PELLISSIER, JC. CATELAN, L. SAUVA, L. AUBERT, D. ALLUIS, D. ARMAND.
- **Communauté d'Agglomération du Gapençais** : C.BOUTRON, JL.BROCHIER, PY. LOMBARD.

Les personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

- L. BUISSON, suppléante d'A. ROULET pour la communauté de communes de l'Avance,
- M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat Mixte du SCoT,
- E.BOUVIER, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT,
- P. SAUTY, chargé de mission au Syndicat mixte du SCoT.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Marc BEYNET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 07 avril 2015 qui ne se s'est pas tenu faute de quorum.

Monsieur le Président rappelle les éléments du compte de gestion présentés par le Trésorier pour l'exercice comptable 2014.

Résultats de l'exercice 2014

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
<i>RECETTES</i>			
Prévisions budgétaires totales (a)	263 825,88	332 843,60	596 669,48
Titres de recettes émis (b)	171 182,60	276 441,78	447 624,38
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	171 182,60	276 441,78	447 624,38
<i>DÉPENSES</i>			
Autorisations budgétaires totales (e)	263 825,88	332 843,60	596 669,48
Mandats émis (f)	181 016,07	285 606,42	466 622,49
Annulations de mandats (g)	0,00	18 096,61	18 096,61
Dépenses nettes (h = f - g)	181 016,07	267 509,81	448 525,88
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>			
(d - h) Excédent		8 931,97	
(h - d) Déficit	9 833,47		901,50

Résultats de clôture de l'exercice 2014

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement	159 681,72	0,00	-9 033,47	0,00	149 848,25
Fonctionnement	56 562,79	0,00	9 931,97	0,00	65 494,76
TOTAL I	216 244,51	0,00	-901,50	0,00	215 343,01
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	216 244,51	0,00	-901,50	0,00	215 343,01

Cette année, le résultat de clôture cumulé est maintenu en positif grâce à la perception de recettes de subventions en investissement (subvention du CG 05, de la Région PACA, de l'Etat) ainsi qu'à une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement. Le solde d'exécution de l'exercice proprement dit fait apparaître un léger déficit lié à une perception et une imputation tardive du FCTVA de l'année.

Il faut donc maintenir cette tendance sur plusieurs exercices budgétaires afin de dégager un fonds de roulement nécessaire à la création d'une trésorerie suffisante au syndicat mixte pour assurer le paiement des dépenses au-delà de la perception des cotisations des membres ou des subventions. Cet excédent permettra au SCOT de poursuivre son activité, notamment sur les exercices 2016 et 2017, dans l'attente de la mise en œuvre des nouveaux dispositifs de subventionnement par les exécutifs régionaux et départementaux et en fonction de l'admissibilité aux dispositifs européens.

Le compte de gestion 2014 est proposé au vote par le Président.

Après prise de connaissance du compte de gestion, les membres du conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte de gestion 2014.

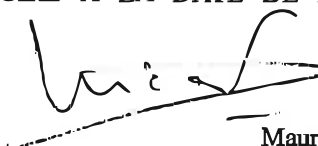
Monsieur le Président sort de la salle en proposant à Benoit ROUSTANG, Vice-Président, de rapporter les éléments du compte administratif présentés pour l'exercice comptable 2014.

Résultat d'investissement 149 848,25 €
 Résultat de fonctionnement 65 494,76 €

Constatant la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif 2014, Benoit ROUSTANG, Vice-Président propose au vote le compte administratif.

Après prise de connaissance du compte administratif, les membres du conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte administratif 2014.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIÉ RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.


 Le Président
 Maurice RICARD